

Portrait territorial de l'offre alimentaire

MRC de Montmagny



Ce document a été réalisé par la
Corporation de développement communautaire
(CDC) ICI Montmagny-L'Islet

Recherche et rédaction :
Jeanne Pelletier et Maëva Beaulieu

Sous la direction de :
Claire Jacquelin et Guy Drouin, codirection
CDC ICI Montmagny-L'Islet

Design graphique :
Marie-Josée Kidd

Novembre 2025



Table des matières

L'origine du projet	4
Les mandataires du projet	4
Définitions	4
La sécurité alimentaire.....	4
Autonomie alimentaire	5
Désert alimentaire	5
Secteur à faible accès aux aliments de haute valeur nutritive ..	5
Marais alimentaires	5
Le projet	
L'objectif.....	6
La méthodologie.....	6
Les aliments traceurs	7
La notion d'accessibilité.....	8
Initiatives locales	8
Types de commerces	11
La liste des commerces visités	12
Les résultats	
Cueillette de données	13
L'accueil des commerçants.....	13
La fraîcheur.....	13
Présence des aliments traceurs	14
Carte du territoire et localisation des commerces.....	15
Le prix	16
Faits marquants et observations.....	17
Conclusion	18
Acronymes	18
Annexe 1 - Lettre de présentation du projet aux commerces..	19
Annexe 2 - Collecte de données.....	20
Annexe 3 - Visages des commerçants	21

L'origine du projet

Initialement, les agentes communautaires de la CDC ICI Montmagny-L'Islet avaient été mandatées afin de dresser un portrait de l'offre alimentaire sur les territoires, dans le cadre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) des MRC de L'Islet et Montmagny. Il est à noter que le document de 2018 avait été réalisé en s'inspirant du modèle développé par le Centre-Femmes de Lotbinière.

Ce projet ayant été fait en 2018, plusieurs variables ont changé depuis, telles que les commerces alimentaires ouverts ainsi que le prix des aliments. Pour cette raison, le document a été mis à jour en 2025 par une nouvelle équipe de la CDC ICI Montmagny-L'Islet.

Le mandataire du projet

La CDC ICI Montmagny-L'Islet a pour mission de :

- promouvoir l'émergence d'une vision commune par rapport au développement social et local du territoire,
- identifier et créer des occasions d'échanges, de formations et de partage d'informations entre les organismes afin de faciliter l'arrimage et la cohésion des interventions et de susciter des partenariats entre les secteurs d'activité,
- assurer le suivi dans le développement des projets locaux et valoriser les initiatives contribuant à l'amélioration de la qualité de vie au sein de la communauté,
- contribuer à la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale,
- porter ses recommandations aux instances appropriées quant aux mesures qui favoriseraient le développement social et la rétention des populations, jeunes et ainées,
- travailler au développement d'un sentiment d'appartenance et de fierté locale et soutien le logement social et à l'habitation en contribuant à favoriser le transport et l'accès aux services de toutes sortes.

Elle offre maintenant plusieurs services directs tels que :

- l'accompagnement des initiatives citoyennes ayant une vocation communautaire comme l'évènement « Troc tes fringues », l'accompagnement de friperies, l'organisation de repas communautaires, etc.
- le développement du programme de covoiturage CO-V : plate-forme régionale de covoiturage,
- le soutien à la création d'organismes comme Soupe au Bouton (organisme voué à la sécurité alimentaire), Café culturel Tempête, etc.

Définitions

La sécurité alimentaire

Tel que présenté dans le Portrait de l'offre alimentaire dans la MRC de Lotbinière¹, le concept de sécurité alimentaire² signifie que :

- Chacun peut se procurer, en tout temps, une quantité suffisante d'aliments sains et nutritifs pour mener une vie saine et active, et pour assurer à ses enfants une croissance et un développement adéquats ;
- L'accès physique et économique (pouvoir d'achat) à des aliments à un coût raisonnable est garanti ;
- L'accès à une information simple, fiable et objective qui permet de faire des choix alimentaires éclairés et assurés ;
- Les aliments accessibles sont acceptables sur les plans personnel et culturel ;
- Les aliments sont obtenus par des moyens socialement acceptables et respectueux de la dignité humaine ;

¹ Centre-Femmes de Lotbinière (2016). *Portrait de l'offre alimentaire dans la MRC de Lotbinière*. version en fichier PDF.

Repéré à http://www.clotbiniere.qc.ca/Documents_2016/Rapport_offre_alimentaire_version_5decembre2016_final.pdf le 7 octobre 2018

² Définition issue de la direction régionale de santé publique région de la Capitale Nationale, consulté le 18 août 2025, www.vivresansfaim.com

- Les aliments sont produits, distribués et consommés d'une manière qui s'inscrit dans un système agroalimentaire durable ;
- La production, la distribution et la consommation des aliments reposent sur des valeurs sociales justes et équitables.

Autonomie alimentaire

Dans le respect des êtres humains, de la nature, de tous les êtres vivants et de l'environnement, l'autonomie alimentaire suppose une prise en charge individuelle et collective visant l'accès à une nourriture de qualité et à un meilleur contrôle du système alimentaire, qui ne peut se faire sans une démarche d'éducation populaire.

L'autonomie alimentaire³ est un processus de prise de pouvoir permettant, à toutes et à tous, l'exercice du droit à l'alimentation.

L'autonomie alimentaire repose sur quatre piliers : l'accès à la nourriture, le pouvoir de choisir, le respect et l'action collective.

L'accès à la nourriture

- Accès à une quantité suffisante de nourriture saine.
- Lieux d'approvisionnement diversifiés et avoisinants.
- Prix raisonnables et équitables.
- Pouvoir d'achat suffisant pour faire des choix alimentaires convenables en toute dignité.

Le pouvoir de choisir

- Prendre part aux décisions qui concernent notre communauté.
- Être collectivement outillé et informé sur les enjeux alimentaires.

Une question de respect

- Des êtres humains.
- De la nature et de tous les êtres vivants.
- De l'environnement.

Des actions à poser

- Se prendre en charge individuellement et collectivement.
- Réclamer le droit à l'alimentation pour toutes et tous.
- Revendiquer des lois et politiques.
- S'impliquer dans les mouvements collectifs, solidaires et locaux.

Désert alimentaire

Secteur économiquement défavorisé et caractérisé par un faible accès à des commerces offrant des aliments de haute valeur nutritive.⁴

Secteur à faible accès aux aliments de haute valeur nutritive

Secteur où la distance moyenne séparant les lieux de résidence et le plus proche commerce offrant des aliments de haute valeur nutritive est d'un kilomètre ou plus en milieu urbain ; de seize kilomètres ou plus en milieu rural.

Marais alimentaires

Le concept de marais alimentaires⁵ désigne des environnements alimentaires où l'accès à des aliments de haute densité calorique faibles en nutriments est tellement prédominant qu'il « noie » l'accès à des aliments sains.

Interventions visant à modifier l'accès géographique à des commerces d'alimentation et impacts sur l'alimentation et le poids corporel.

³ L'autonomie alimentaire
<https://collectifalimentterre.org/securite-et-autonomie-alimentaire/definition> consulté le 18 août 2025

⁴ Identification des déserts alimentaires | Institut national de santé publique du Québec
<https://www.inspq.qc.ca/boite-a-outils-cooperative-alimentaire/identification-deserts> consulté le 18 août 2025

⁵ Marais alimentaires
https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2591_intervention_accessibilite_commerces_alimentation_impact.pdf consulté le 18 août 2025

Le projet

Les agentes communautaires de la CDC ICI Montmagny-L'Islet ont visité chaque commerce d'alimentation de la MRC de Montmagny pour vérifier la présence et mesurer la fraîcheur, la quantité et le prix de treize aliments traceurs. Ces aliments sont représentatifs d'une alimentation saine, nutritive et équilibrée, permettant d'assurer une sécurité alimentaire pour tous. Dans l'objectif d'inclure aussi les personnes présentant des intolérances alimentaires, le lait sans lactose et le pain sans gluten ont aussi été évalués selon les mêmes critères. D'autres indicateurs tels que l'accessibilité des commerces, le service de livraison et la présence d'aliments locaux ont également été qualifiés lors de la collecte de données.

L'objectif

L'Équipe, par la réalisation de cette étude, désire présenter l'état de la situation en 2025 concernant l'offre alimentaire du territoire de la MRC de Montmagny en plus de le comparer avec celui de 2018. Cela permettra de soutenir les acteurs et les organisations du milieu à faire leur propre réflexion sur le sujet, selon leur champ de compétence respectif.

La méthodologie

L'étude menée par la CDC ICI Montmagny-L'Islet avait pour but de répertorier l'offre alimentaire des MRC de L'Islet et Montmagny en :

- Visitant les supermarchés, épiceries, dépanneurs, dépanneurs-essence et autres commerces de la région ;
- Dressant l'inventaire des aliments traceurs de façon quantitative et qualitative ;
- Documentant et comparant les prix réguliers des aliments traceurs ;
- Vérifiant l'accessibilité physique des commerces ainsi que les services de livraison ;
- Vérifiant la présence d'aliments locaux dans les commerces ;
- La présence de services de livraison, et de comprendre et identifier les facilitateurs et enjeux des commerçants.

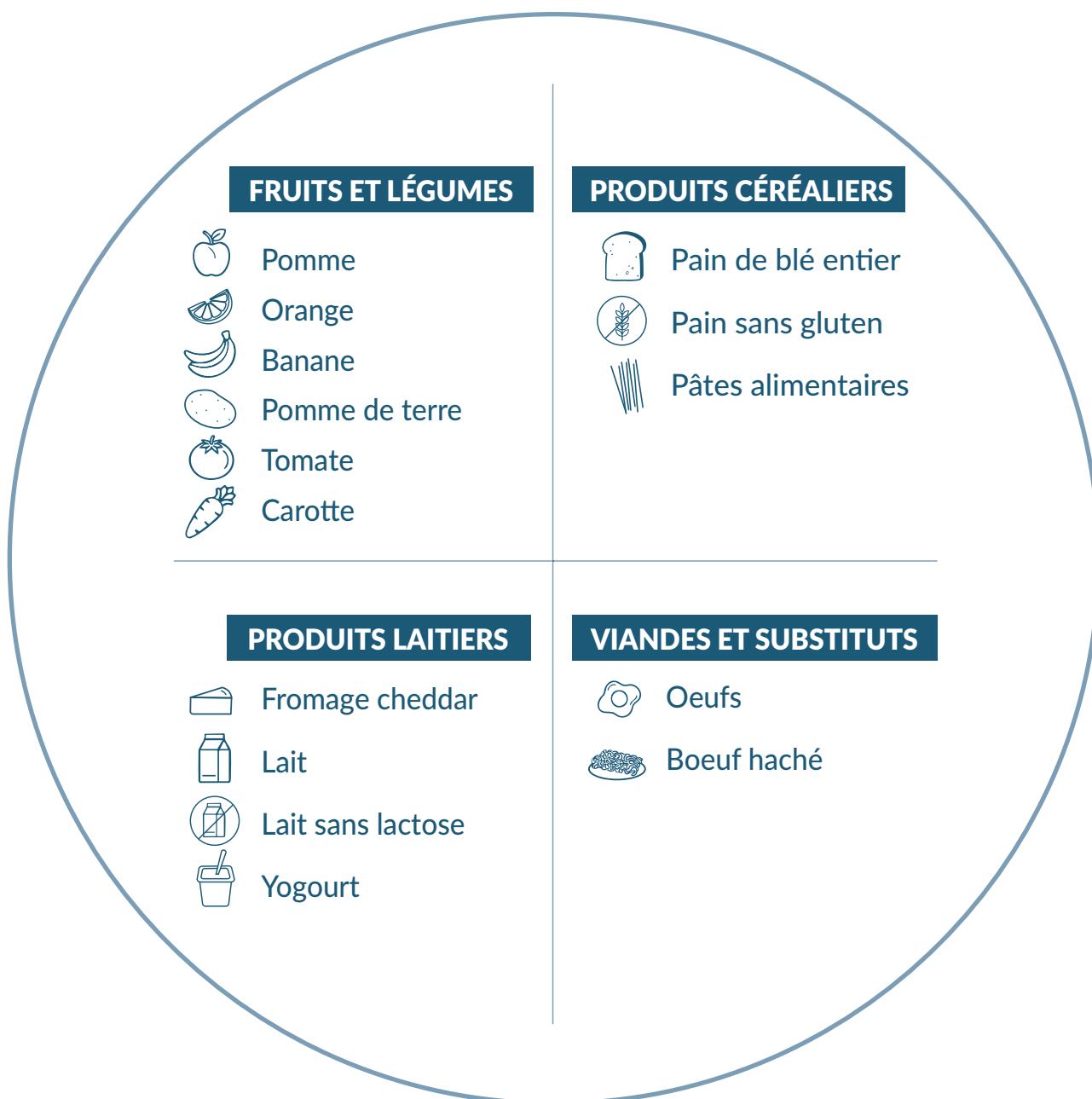
Les agentes se sont présentées sans avis préalable dans les commerces de la région. La lettre de présentation du projet a alors été remise et elles ont procédé à l'étude. Les données, colligées dans le formulaire de cueillette de données, ont par la suite été analysées par les intervenants et présentées dans ce document. Vous trouverez la lettre de présentation ainsi que le formulaire de collecte de données en annexe du présent document.

L'étude s'est déroulée dans la période estivale de l'année 2025.



Les aliments traceurs

Le comité du projet de l'offre alimentaire a fait le choix de conserver les 13 aliments traceurs utilisés dans le *Portrait de l'offre alimentaire* fait en 2018, car ces aliments étaient représentatifs d'une alimentation saine et équilibrée. À ces aliments, le lait sans lactose et le pain sans gluten ont été ajoutés puisque plusieurs personnes avaient souligné la différence de prix entre ces aliments et leur version régulière dans le cas d'intolérance ou d'allergies alimentaires.



La notion d'accessibilité

Bien qu'il y ait une très grande diversité de revenus dans la MRC de Montmagny⁶, un plus grand pourcentage d'individus et de ménages vivent avec des revenus inférieurs à la moyenne de la région de Chaudière-Appalaches. Il n'y a présentement aucun secteur à faible accès aux aliments de haute valeur nutritive dans la MRC de Montmagny selon l'INSPQ⁷, mais certains défis persistent. Cependant, quelques zones de déserts alimentaires sont présentes.

En effet, certaines habitations plus éloignées se retrouvent à plus de 16 km d'une épicerie. De plus, bien que la ville de Montmagny soit considérée comme un milieu urbain, certaines résidences se situent également à plus d'un kilomètre d'une épicerie. Une personne ne possédant pas de véhicule motorisé pour se déplacer doit alors avoir recours au transport collectif si elle désire se rendre à l'épicerie.

L'utilisation de ce moyen de transport dans un milieu rural ou semi-urbain demande une bonne planification, en plus d'être peu adaptée aux épiceries. En effet, il est interdit de prendre le transport collectif avec une trop grande quantité de sacs. S'il est impossible de faire du covoiturage, la seule option envisageable reste la livraison.

Accessibilité physique

L'accès physique (présence de portes automatiques et de rampes d'accès) a été répertorié, tout comme les services de livraison des commerces.

Au niveau de l'accessibilité physique, la majorité des commerces possèdent une porte au niveau du sol ou une rampe qui permet d'y accéder, mais très peu de commerces présentent des portes automatiques. Il est aussi possible de remarquer qu'un effort a été fait par plusieurs commerces pour rendre les lieux de plus en plus accessibles.

ACCESSIBILITÉ	NOMBRES DE COMMERCES
Commerce avec une marche ou plus	11
Commerce sans porte automatique	32
Commerce avec aucune marche et porte automatique	5
Nombre total de commerces visités	37

Le portrait ne s'est pas penché sur l'accessibilité pour les personnes présentant d'autres types de vulnérabilités, comme les personnes non voyantes, par exemple.

Livrasons

La densité de la population de la MRC de Montmagny est relativement faible et le territoire est vaste, ce qui fait du transport un enjeu. En effet, la densité est de 13,3 habitants au m² et le territoire couvre 1 695,09 km². Une des façons d'aider la population est donc d'offrir un service de livraison.

Lors des visites des commerces, les agentes ont pu faire le constat que l'ensemble des municipalités est couvert par un service de livraison, généralement pour un coût supplémentaire. De plus, plusieurs commerces offrent ce service de manière non officielle pour les personnes dans le besoin qui le demandent. La plupart des petits commerces prennent les commandes par téléphone et certaines grandes bannières l'offrent aussi via un site internet ou une application.

Initiatives locales

Dans la MRC de Montmagny, il importe de nommer les différentes initiatives permettant d'avoir accès à des aliments locaux. En effet, plusieurs boutiques spécialisées (Boulangerie, boucheries, fromageries, producteurs de sirop d'érable, de miel et de produits dérivés, etc.) et quelques marchés permettent de rapprocher le client du producteur. Notons entre autres le marché virtuel La Chèvre et le Chou.

⁶ Tableau de profil, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021 - Montmagny, Municipalité régionale de comté (MRC) [Division de recensement], Québec Repéré à <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&SearchText=Montmagny&DGUIDList=2021A00032418&GENDERlist=1,2,3&STATIS-TIClist=1,4&HEADERlist=0> le 18 août 2025

⁷ INSPQ, Géoportail de santé publique du Québec, consulté le 18 août 2025, <https://cartes.inspq.qc.ca/geoportail>

Producteurs locaux

Une liste non exhaustive des producteurs locaux, dont certains saisonniers, a été faite. Ces producteurs offrent des produits frais et préparés, la plupart du temps, sur place.

En voici plusieurs :

- Bergerie petite laineuse, Cap-Saint-Ignace
- Domaine La Charmante, Saint-Paul-de-Montminy
- Domaine Ritt, cidrerie et vergers, Cap Saint-Ignace
- Ferme d'élevage de l'Espinay, Montmagny
- Ferme du mouton feutré, Cap Saint-Ignace
- Ferme du Rocher, Cap Saint-Ignace
- Ferme Kégo Cailles, Cap Saint-Ignace
- Ferme Le Goglu, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
- Fromagerie les Vagabondes, Montmagny
- Jardin de Flore, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- La Belle Bette, Cap Saint-Ignace
- La Boite Maraîchère Côte-du-Sud, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
- La Ferme Flanc Sud, Saint-Fabien-de-Panet
- Les Champs d'argousiers Montmagny, Montmagny
- Les jardins Malbi, Montmagny
- Les vergers du Cap, Cap Saint-Ignace
- Microferme des petits pouceux, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- Vallée des prairies, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- Verger Gaudreau, Cap Saint-Ignace
- Verger Guimond/Les serres Bellevue, Cap Saint-Ignace
- Verger Pierre Jeffrey, Cap Saint-Ignace



Jardins collectifs et communautaires⁸

Un jardin communautaire correspond à des parcelles de terres qui sont louées aux individus qui désirent s'en occuper. Dans le cas des jardins collectifs, plusieurs personnes prennent soin ensemble des végétaux qu'ils désirent faire pousser, puis se partagent les fruits de leur récolte.

Plusieurs municipalités offrent la possibilité de participer à un jardin collectif et/ou communautaire. Des options plus accessibles, telles que l'accès à des bacs de terre surélevés, sont aussi disponibles dans plusieurs municipalités. Le nombre de parcelles étant en constante évolution dans plusieurs municipalités, seule une liste des jardins existants est présentée.

▪ Incubateur agroalimentaire de Montmagny (Jardin collectif)	▪ Jardin communautaire à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
▪ Jardin collectif à Saint-Paul-de-Montminy	▪ Jardin communautaire à Saint-Just-de-Bretenières
▪ Jardin communautaire à Cap Saint-Ignace	▪ Jardins collectifs de Montmagny
▪ Jardin communautaire à Saint-Fabien-de-Panet	▪ Jardins communautaires de Montmagny

Frigos communautaires

Dans le but d'aider les personnes dans le besoin, plusieurs frigos communautaires sont répartis dans la MRC. À ces endroits, il est possible de déposer des surplus de nourriture dans le respect des normes du MAPAQ ou d'aller en chercher lorsqu'on en a besoin. Il est possible d'en trouver un dans les municipalités de Saint-Paul-de-Montminy et Notre-Dame-du-Rosaire ainsi que deux dans la municipalité de Montmagny.

Distribution alimentaire

La Maison La Frontière est l'organisme responsable de la sécurité alimentaire dans la MRC de Montmagny. En addition, plusieurs organismes contribuent à aider les jeunes en permettant la distribution de déjeuners ou de collations dans différentes écoles sur le territoire. De plus, des paniers de Noël et des repas communautaires sont aussi offerts par plusieurs partenaires. Ces initiatives permettent d'aider les personnes se trouvant dans des situations plus difficiles. Il y a d'ailleurs une liste d'organismes communautaires qui contribuent à la sécurité alimentaire sur le site web de la CDC ICI Montmagny-L'Islet.

Popotes roulantes

Le service de popotes roulantes est offert par trois organismes qui, ensemble, couvrent quelques municipalités du territoire de la MRC de Montmagny. Voici un aperçu des prix :

SERVICE DE POPOTES ROULANTES OFFERT DANS LA MRC	
Municipalités couvertes	3/14
Intervalle de prix	7 \$ - 9 \$

Initiatives

Il existe aussi des services alimentaires portés par des organismes du territoire, comme des cuisines collectives, des repas communautaires et *Cantine pour tous*.

⁸ Jardins collectifs et jardins communautaires: CASAL. <https://www.securitealimentairelaval.org/en/casal/projets-et-initiatives/jardins-collectifs-et-jardins-communautaires>, Consulté le 18 août 2025.

La liste des commerces visités

Les premières études comparables ont choisi de visiter l'entièreté des commerces des régions. La CDC ICI Montmagny-L'Islet est du même avis que le Centre-Femmes de Lotbinière et a opté pour la représentation de l'offre quotidienne de nourriture en visitant les supermarchés, épiceries, dépanneurs-essence et certains autres types de commerces qui répondent aux exigences d'offre quotidienne d'aliments.

Pour la région de Montmagny, 37 commerces ont été visités. Ces commerces étaient situés dans les municipalités de Cap-Saint-Ignace, Berthier-sur-Mer, Montmagny, Notre-Dame-du-Rosaire, Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues, Saint-Fabien-de-Panet, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Saint-Just-de-Bretenières, Saint-Paul-de-Montminy et Sainte-Lucie-de-Beauregard. 4 municipalités n'ont quant à elles aucun commerce alimentaire à l'été 2025. C'est le cas de Lac-Frontière, Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et Sainte-Apolline-de-Patton.

Le tableau suivant présente les sept catégories de commerces visités.

TYPES DE COMMERCES	DÉFINITIONS
Le supermarché	C'est un vaste magasin vendant en libre-service des denrées alimentaires et des produits d'achats courants.
L'épicerie	Commerce de détail où l'on vend une grande variété de produits de consommation courante, principalement des denrées alimentaires.
Le dépanneur	C'est une épicerie qui reste ouverte au-delà des heures d'ouverture des autres commerces.
Le dépanneur-essence	C'est une épicerie qui reste ouverte au-delà des heures d'ouverture des autres commerces et qui offre l'essence à leur clientèle.
La boulangerie	Commerce du boulanger, boutique où l'on vend du pain.
La boucherie	Commerce du boucher, boutique où l'on vend la viande.
Autre	La catégorie autre contient des commerces qui ont des caractéristiques différentes des autres catégories.

LISTE DES COMMERCES

Accomodation NDR
Alimentation Saint-François
Alimentation Saint-Thomas Enr
Boucherie de la Ferme de Ladurantaye
Boucherie Saint-Mathieu
Boulangerie Le Joyeux Pétrin
Boulangerie Pâtisserie l'Épi d'Or Café Breton
Bulk Barn
Couche-Tard/Irving Montmagny
Dépanneur du Pied de la Côte
Dollarama
Épicerie Couillard
Épicerie Tropicalia
Esso Proxi Montmagny
Grandeur Nature – Épicerie santé Enr
IGA Extra Magasin Coop de Montmagny
L'épicerie Fortin
Le Marché du Roi
Marché Asselin et fils
Magasin COOP Les Marchés Tradition
Marché Express – Berthier-sur-Mer
Magasin de L'Isle, Coopérative
Marché J.R.
Magasin Korvette
Marché Morency
Marché Tradition
Marché Richelieu-Alim. Doyon et Frères
Marché Sainte-Lucie
Maxi
Petro-Canada Cap-Saint-Ignace
Shell Montmagny
Shell Montmagny
Sonic – Station Service Cap-Saint-Ignace
Ultramar – Gaz Station Berthier-sur-Mer
Ultramar – Station Service Montmagny
Ultramar – Station Service Montmagny
Ultramar – Station Service Montmagny

Les résultats

Cueillette de données

La collecte de données a été réalisée par les agentes communautaires de la CDC ICI Montmagny-L'Islet, soit Jeanne Pelletier et Maëva Beaulieu durant le mois de juillet 2025.

La démarche et les objectifs de cette étude ont été expliqués aux commerçants qui ont tous été participatifs.

L'accueil des commerçants

Les commerçants visités ont tous été accueillants envers les intervenantes et ont répondu avec une grande générosité à l'étude réalisée. Les commerçants sont dédiés à leur commerce et ont une volonté profonde d'offrir des produits de qualité à leur clientèle. Les commerces familiaux montrent aussi une grande fierté. Le service à la clientèle diffère grandement entre les petites entreprises et les grandes chaînes.

Présence des aliments traceurs

Les aliments traceurs ont été évalués dans l'ensemble des commerces visités. À la page suivante, vous trouverez la représentation des aliments traceurs présents, par municipalité.

La fraîcheur

La fraîcheur des fruits et légumes était l'aspect le plus subjectif de l'étude. Les agentes se sont donc entendues sur la définition de fraîcheur des aliments au niveau des fruits et légumes. En effet, il est possible de retrouver des dates de péremption sur l'ensemble des autres aliments. Vous trouverez la légende de fraîcheur au bas de la page. Dans quelques commerces, les agentes ont pu constater la présence d'aliments frais côtoyant des aliments qui ne correspondaient pas aux critères de fraîcheur établis. Dans ces cas, il a été conclu que des produits frais étaient accessibles.

Contrairement aux idées préconçues, la distance par rapport à l'autoroute ne s'est pas montrée garante de la fraîcheur. Le facteur ayant la plus grande influence était plutôt la rotation des aliments. Certains commerçants ont expliqué qu'il était particulièrement difficile d'avoir constamment une offre de produits frais tout en évitant les pertes lorsque la quantité de clients est moindre.

Une autre initiative a aussi été remarquée dans plusieurs commerces : les fruits et légumes en moins bon état étaient vendus à prix réduit. Il est possible que cette technique permette à la fois d'éviter les pertes et de diminuer le gaspillage alimentaire.

FRAICHEUR	Pas frais	Frais
Aliments	1	2
FRUITS ET LÉGUMES		
Pommes	Molles	Fermes
Oranges	Présence de moisissures	Absence de moisissures
Bananes	Tachées, brunes	Jaune, peu de taches
Pommes de terre	Présence de germes	Absence de germes
Tomates	Molles	Fermes
Carottes	Présence de moisissures	Absence de moisissures
VIANDES ET SUBSTITUTS		
Bœuf haché	Emballé 2 jours ou plus	Emballé la veille ou le jour même
Oeufs	Périmé	Pas périmé
PRODUITS LAITIERS		
Lait	Périmé	Pas périmé
Lait sans lactose	Périmé	Pas périmé
Yaourt	Périmé	Pas périmé
Fromage cheddar	Périmé	Pas périmé
PRODUITS CÉRÉALIERS		
Pain de blé entier	Périmé	Pas périmé
Pain sans gluten	Périmé	Pas périmé
Spaghetti	Périmé	Pas périmé

Présence des aliments traceurs par municipalité

	Pomme	Orange	Banane	Pomme de terre	Tomate	Carotte	Pain de blé entier	Pain sans gluten	Pâtes alimentaires	Fromage cheddar	Lait	Lait sans lactose	Yogourt	Œufs	Boeuf haché
Berthier-sur-Mer	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Cap-Saint-Ignace	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Lac-Frontière															
Montmagny	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Notre-Dame-du-Rosaire									✓		✓				✓
Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	✓		✓	✓	✓		✓		✓		✓		✓	✓	
Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud															
Saint-Fabien-de-Panet	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	✓		✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Saint-Just-de-Bretenières	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Saint-Paul-de-Montminy	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud															
Sainte-Apolline-de-Patton															
Sainte-Lucie-de-Beauregard	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓		✓	✓

Carte du territoire et localisation des commerces

Localisation des commerces

La carte suivante illustre la localisation des commerces visités. Afin de faciliter la compréhension et de permettre une meilleure comparaison, les secteurs Nord et Sud ont été divisés.



Les prix

Afin de permettre la comparaison des articles, seuls les produits vendus selon le format uniformisé choisi ont été retenus pour le calcul. Les premiers tableaux présentent les prix réguliers des fruits et légumes pour 2018 et 2025, suivis des prix réguliers des autres aliments traceurs.

Prix réguliers des fruits et légumes dans les points de ventes en 2018

	Pommes	Oranges	Bananes	Pomme de terre	Tomates	Carottes
Format uniformisé	1 lb	1 lb	1 lb	1 lb	1 lb	1 lb
Minimum	1,66 \$	1,83 \$	0,67 \$	0,47 \$	1,49 \$	1,00 \$
Maximum	2,00 \$	2,00 \$	1,49 \$	0,73 \$	3,80 \$	1,80 \$
Écart entre min et max	0,33 \$	0,17 \$	0,81 \$	0,26 \$	2,31 \$	0,80 \$

Prix réguliers des fruits et légumes dans les points de ventes en 2025

	Pommes	Oranges	Bananes	Pomme de terre	Tomates	Carottes
Format uniformisé	1 lb	1 lb	1 lb	1 lb	1 lb	1 lb
Minimum	1,22 \$ ↘	1,50 \$ ↘	0,45 \$ ↘	0,43 \$ ↘	2,00 \$ ↗	1,25 \$ ↗
Maximum	2,25 \$ ↗	2,66 \$ ↗	1,50 \$ ↗	0,90 \$ ↗	5,00 \$ ↗	2,50 \$ ↗
Moyenne	1,71 \$	2,12 \$	0,97 \$	0,68 \$	3,12 \$	1,83 \$
Écart entre min et max	1,03 \$ ↗	1,16 \$ ↗	1,05 \$ ↗	0,47 \$ ↗	3,00 \$ ↗	1,25 \$ ↗

Prix réguliers des autres aliments traceurs dans les points de vente en 2018

	Boeuf haché	Oeufs	Lait	Yogourt	Fromage	Pain de blé entier	Spaghetti
Format uniformisé	Kg	Douzaine	2L	650 g	300 g	675 g	900 g
Minimum	10,36 \$	2,78 \$	3,25 \$	2,99 \$	4,19 \$	1,99 \$	1,79 \$
Maximum	16,51 \$	4,59 \$	4,66 \$	4,99 \$	5,59 \$	3,99 \$	2,99 \$
Écart entre min et max	6,15 \$	1,81 \$	1,41 \$	2,00 \$	1,40 \$	2,00 \$	1,20 \$

Prix réguliers des autres aliments traceurs dans les points de vente en 2025

	Boeuf haché	Oeufs	Lait	Yogourt	Fromage	Pain de blé entier	Spaghetti
Format uniformisé	Kg	Douzaine	2L	650 g	400 g*	675 g	500 g*
Minimum	17,39 \$ ↗	4,03 \$ ↗	2,26 \$ ↘	3,79 \$ ↗	5,49 \$ ↗	2,25 \$ ↗	2,29 \$ ↗
Maximum	20,49 \$ ↗	7,69 \$ ↗	5,99 \$ ↗	6,19 \$ ↗	13,00 \$ ↗	5,75 \$ ↗	6,99 \$ ↗
Moyenne	18,38 \$	5,53 \$	4,41 \$	4,94 \$	8,04 \$	4,43 \$	3,89 \$
Écart entre min et max	3,10 \$ ↘	3,66 \$ ↗	3,73 \$ ↗	2,40 \$ ↗	7,50 \$ ↗	3,50 \$ ↗	4,70 \$ ↗

*Il est important de préciser que les formats d'emballage du fromage et des spaghetti ne sont pas identiques entre 2018 et 2025, ce qui peut influencer la comparaison des prix.

Aliments sans gluten et sans lactose						
	Format	Présence par municipalité	Prix minimum	Prix maximum	Prix moyen	Écart entre min et max
Pain sans gluten	Variable	2/14	7,99 \$	8,79 \$	8,44 \$	0,80 \$
Lait sans lactose	2L	8/14	6,65 \$	8,99 \$	7,56 \$	2,34 \$

Coût total de l'épicerie				
	Montmagny Nord Aliments réguliers	Montmagny Sud Aliments réguliers	Montmagny Nord Aliments pour intolérances	Montmagny Sud Aliments pour intolérances
Prix minimum	75,65 \$	84,40 \$	78,70 \$	87,04 \$
Prix maximum	83,63 \$	84,40 \$	85,99 \$	87,04 \$
Prix moyen	78,80 \$	84,40 \$	80,87 \$	87,04 \$

Faits marquants et observations

Selon la définition de l'INSPQ, il n'y a pas de désert alimentaire dans la MRC de Montmagny. Cependant, plusieurs éléments sont tout de même préoccupants :

- Quelques résidences, situées sur des routes secondaires ou des rangs, se trouvent à plus de 16 kilomètres du commerce d'alimentation le plus proche ;
- Certaines personnes, qui ne possèdent pas d'auto et/ou de permis de conduire, habitent à plus de 1 kilomètre du commerce d'alimentation le plus proche. En effet, quelques municipalités n'ont aucun commerce alimentaire ;
- Les personnes souhaitant prendre le transport collectif se trouvent généralement loin des arrêts d'autobus. De plus, les bagages ou sacs d'emplettes doivent absolument se retrouver sur les genoux des usagers, ce qui limite la possibilité d'aller faire l'épicerie à l'aide du transport en commun. Enfin, sur réservation à l'avance, le bus offre un trajet du sud du territoire vers le nord le matin, et le retour ne peut se faire qu'en fin de journée, à moins d'utiliser le taxi, ce qui a un impact financier majeur pour les personnes à faible revenu ;
- Certains magasins restent actuellement ouverts dans le but de servir la population malgré une faible rentabilité. Malgré leurs bénéfices pour la population, ils font malheureusement face à de plus grands enjeux sur le long terme : la rénovation des infrastructures peut être impossible et/ou très coûteuse, ce qui pourrait entraîner la fermeture de plusieurs commerces dans les prochaines années ;
- Une personne bénéficiant de l'aide sociale doit consacrer entre 38 % et 41,5 % de ses revenus pour se procurer uniquement les 13 aliments traceurs de manière hebdomadaire, si elle habite à distance de marche d'un commerce d'alimentation et qu'elle n'a aucune intolérance ou allergie alimentaire (le montant de l'aide sociale en 2025 est de 784 \$/mois pour une personne seule⁹).

Pour remédier à plusieurs de ces situations, un service de livraison souvent non officiel couvre l'ensemble des municipalités de la MRC. Il y a toutefois de nombreux inconvénients à l'utilisation de ces services.

⁹ Montants des prestations d'aide sociale chaque mois | Gouvernement du Québec <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/aide-sociale-et-solidarite-sociale/information-aide-financiere/montants-prestations-aide-sociale>, Consulté le 18 août 2025.

Conclusion

Les agentes communautaires de la CDC ICI Montmagny-L'Islet ont pu constater, lors de la collecte de données, le dévouement des commerçants envers leur entreprise. Ceux-ci se montrent soucieux de leur travail et recherchent la qualité des aliments qu'ils offrent. Bien que cette implication soit positive pour leur clientèle et pour la survie des commerces, elle peut également devenir une source d'épuisement.

Les principaux enjeux observés concernent le prix élevé des aliments sains, qui peut rendre leur accès difficile, ainsi que le risque d'apparition de déserts alimentaires. En effet, même s'il n'en existe pas actuellement à l'exception de quelques résidences isolées, la fermeture éventuelle de certains commerces pourrait en faire apparaître plusieurs.

Ce document visait à vérifier s'il y avait présence de désert alimentaire en plus de faire un état des prix dans la MRC. Cependant, d'autres enjeux, tels que la présence de marais alimentaires, auraient aussi pu être vérifiés. Enfin, nous sommes conscients des limites de ce portrait. Une analyse croisée entre le faible accès à une alimentation saine et des facteurs tels que la scolarité ou le revenu permettrait d'offrir une compréhension plus approfondie de la problématique.

Acronymes

CDC	Corporation de développement communautaire
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MRC	Municipalité régionale de comté
PDZA	Plan de développement de la zone agricole



Annexe 1 – Lettre de présentation du projet aux commerces



Juin 2025

Objet : Portrait de l'offre alimentaire dans les MRC de Montmagny et de L'Islet

(Supermarchés, épiceries, dépanneurs)

Bonjour,

La Corporation de Développement Communautaire (CDC) ICI Montmagny-L'Islet, un regroupement d'organismes communautaires multisectoriels, a le mandat de visiter les commerces en alimentation de chacune des municipalités pour faire un portrait de l'offre alimentaire dans les MRC de Montmagny et L'Islet (28 municipalités). Cette initiative émane du chantier de sécurité alimentaire du comité Agissons ensemble pour la santé durable sur les territoires des MRC de Montmagny et de L'Islet.

Pour ce faire, une équipe du CDC visitera l'ensemble des commerces au cours de l'été et s'intéressera à la présence de 15 aliments traceurs représentatifs d'une saine alimentation (pomme, orange, carotte, tomate, banane, pomme de terre, pain de blé entier, pâtes alimentaires, fromage cheddar, lait, yogourt, œufs, et bœuf haché, pain sans gluten, lait sans lactose). L'accès, la disponibilité, la qualité et le prix de ces denrées seront notés, ainsi que l'offre d'aliments locaux.

Cette démarche vise d'abord à documenter l'offre alimentaire des différents secteurs du territoire, puis à comprendre et identifier les facilitateurs et les enjeux des commerçants.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration et sommes disponibles pour toute information.

Monsieur Guy Drouin
Codirecteur de la CDC ICI Montmagny-L'Islet

418 358-0648

Le Comité des partenaires du projet :

CDC ICI Montmagny-L'Islet	Guy Drouin
MRC de L'Islet	Josée-Ann Dumais
MRC de Montmagny	Frédérique Boulet
CISSS de Chaudière-Appalaches	Andrée-Anne Fortin

Annexe 2 – Collecte de données

Fiche de collecte de données

Nom du commerce et municipalité : _____

Type de commerce : (encercler) _____ épicerie/ dépanneurs/ dépanneurs essence/ autres _____

Date : _____ Comparaison 2018 : (encercler) toujours ouvert/ fermé/ nouveau commerce

LISTE ALIMENTS TRACEURS	Aliment présent (cocher)	Fraîcheur*	Prix (le moins cher) PAS SPÉCIAUX	Format (kilo/lb/litre/g)	Quantité disponible
Fruits et légumes					
Pomme				3lbs	
Orange				3lbs	
Carotte				2lbs	
Tomate				kg	
Banane				kg	
Pomme de terre				10lbs	
Produits céréaliers					
Pain de blé entier				675g	
Pain sans gluten					
Pâtes alimentaire maccaroni				500g	
Produits laitiers					
Cheddar				400g	
Lait				2L	
Lait sans lactose				2L	
Yogourt				650g	
Viandes et substituts					
Œufs (douzaine)				douzaine	
Bœuf haché (frais ou surgelé)				Kg	
ACCESSIBILITÉ POUR PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE	Nombre correspondant			Commentaires	
Nombre de marche et présence d'ascenseur					
Présence de portes automatiques					
LIVRAISON					
Fréquence					
Commande (téléphone, internet, courriel, etc.)					
Mode de paiement					
Coût livraison					
Coût assemblage					
Municipalité couverte					
Nombre de commande par semaine					

Annexe 3 – Visages des commerçants



Accommodation NDR Notre-Dame-du-Rosaire



Boucherie de Ladurantaye Cap-Saint-Ignace



Boucherie Saint-Mathieu Montmagny



Boulangerie Le Joyeux Pétrin Berthier-sur-Mer.



Bulkbarn Montmagny



Dépanneur du pied de la côte Saint-Fabien-de-Panet



Dollarama



Grandeur Nature Montmagny



IGA Montmagny



Korvette Montmagny



22 Magasin de L'Isle-aux-Grues



Marché Jr Saint-Just-de-Bretenières



Marché Sainte-Lucie Sainte-Lucie-de-Beauregard



Marché Tradition, Doyon et frères Saint-Fabien-de-Panet



Marché Tradition Saint-Paul



Maxi Montmagny



Ultramar Montmagny



Ultramar Saint-François



Ultramar Saint-Pierre



CDC ICI MONTMAGNY-L'ISLET

- 318, rue Verreault, Local #26 Saint-Jean-Port-Joli (Qc) G0R 3G0
 - 160, boul. Taché Est, Montmagny (Qc) G5V 4E8
- 418 358-0648 | cdccimontmagnylislet.com